

NATUREX : L'augmentation de capital est un succès

L'augmentation de capital de Naturex a recueilli une très forte demande. Les fonds ont été presque entièrement récoltés par des souscriptions à titre irréductible, il y a donc peu de chances de recevoir des actions supplémentaires.



L'augmentation de capital est un succès

Quel succès ! L'augmentation de capital de Naturex, lancée du 5 au 17 juin, a recueilli une demande de plus de 150%. « *La demande totale pour cette augmentation de capital s'est élevée à environ 101 millions d'euros* », s'est félicité le groupe dans un communiqué. L'objectif de 67,2 millions d'euros a presque entièrement été atteint avec les souscriptions à titre irréductible, qui totalisent 97,1% des actions nouvelles à émettre. Ce qui laisse à peine quelques pourcents pour les demandes supplémentaires, alors qu'elles représentent encore plus de 50% du montant de l'émission. Sur les 700.000 actions souscrites à titre réductible seules 38.300 seront allouées, soit un taux de distribution de 5,5%.

Il faut dire que l'opération, qui prévoyait le maintien des droits préférentiels de souscription, a récolté les faveurs des actionnaires de référence. Conformément à leurs intentions, les deux principaux actionnaires de Naturex ont exercé l'intégralité de leurs DPS. La famille Martel, représentée par sa holding Caravelle, détient 15,23% du capital à l'issue de l'opération. Les belges Lippens, *via* SGD et Finasucre, 21,63%. Au total, le capital de la société post-augmentation s'élèvera à 13,8 millions d'euros divisé en 9.182.307 actions de 1,5 euro de valeur nominale.

Comme annoncé, le produit de l'opération sera affecté au financement de l'acquisition de Vegetables Juices aux États-Unis, ainsi qu'à d'autres acquisitions « *de taille plus modeste* », telles que celle de Berghausen annoncée pendant l'augmentation de capital.